

Toulon, le 30 octobre 2020

Régine POZET
Service Agriculture et Forêt
Mission Défrichement
Téléphone 04 94 46 81 94

M. MAROTTA Carmelo
4250 chemin Clos du Ruou
83570 COTIGNAC

Objet : Dossier incomplet d'une demande d'autorisation de défrichement
Demande de pièces complémentaires

Référence.: Dossier n° 20.267/13 (**à rappeler dans toute correspondance**)
Commune : COTIGNAC - Lieu-dit : **LE CLOS DE MEYA / LES BLETONNEDES**
Section - Parcelle : **B 666-667-670-675-676-685-689**

Monsieur,

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement reçu le 22 septembre 2020 et établi au nom de M. MAROTTA Carmelo ne peut être instruit en l'état du fait de pièces manquantes. Vous voudrez bien me fournir, **dans un délai maximum de trois mois**, en double (si le projet n'est pas soumis à une étude d'impact voir courrier ci-dessous) exemplaire à l'adresse postale suivante :

Préfecture du Var
DDTM/SAF/Défrichement
Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

- Un certificat notarié de propriété (propriétaire actuel) (documents de moins de 6 mois) : parcelles B 666-667-670-675-676-685-689.
- Un plan de situation carte IGN (**en format A4 et en couleur**) localisant la parcelle **par une lunette et situant la ville de : COTIGNAC (écrit en toutes lettres sur le plan)**
- Matérialiser la zone à défricher sur le plan cadastral en tenant compte du chemin d'accès s'il n'est pas existant (format A4 et en couleur).
Ne pas oublier la légende : zone à défricher
La surface totale à défricher que vous devrez faire apparaître sur le plan doit correspondre à l'ensemble des travaux concernés (y compris par exemple les voies d'accès)
Si le chemin d'accès doit être créé, le plan fourni doit inclure l'accès dans la surface à défricher (qui doit aussi correspondre à la surface notée sur le cerfa page 2 : à rectifier si besoin)
Dans le cas contraire, prouver que la surface à défricher est bien desservie par un chemin existant (matérialiser le chemin en notant : chemin existant d'une autre couleur que celle utilisée pour la zone à défricher)

La matérialisation doit bien être faite sur le plan cadastral avec la ou les parcelles concernées par le défrichement entière visible et les parcelles de l'environnement proche visibles aussi.

- Si en 2020, M MAROTTA Carmelo n'est pas le propriétaire des parcelles objet de la demande. Faire signer et compléter le mandat ci-joint par tous les co-propriétaires (autant de mandat que de co-propriétaires) autorisant M MAROTTA Carmelo à déposer la demande et à être bénéficiaire de l'autorisation de défrichement (les 3 parties du mandat doivent être complétées) ce ou ces mandats devront être contre signés par M MAROTTA Carmelo. Joindre la copie des pièces d'identité des personnes concernées par les mandats.

- Décision de l' Autorité Environnementale dispensant ou non le pétitionnaire de la réalisation d'une étude d'impact (examen au cas par cas)
Il vous appartient de saisir l'Autorité Environnementale PACA pour examen au cas par cas de votre dossier de défrichement. Renseignements et formulaires disponibles sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL):
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/saisir-l-autorite-environnementale-a4000.html>

Cette décision devra être fournie pour la complétude du dossier mais il faudra aussi bien la lire :
Des diagnostics et des études d'impact peuvent ou non être demandées et de ce fait fournis pour la complétude de votre dossier.

Si votre projet n'est pas soumis à une étude d'impact, la complétude du dossier est à fournir en double exemplaire.

Si votre projet est soumis à une étude d'impact :

Fournir :

Quatre versions papier de l'Etude d'impact (avec autant de dossier de demande de défrichement)

TROIS clés USB (sur chaque clé : le dossier de demande de défrichement, l'étude d'impact complète : incidence natura 2000, résumé non technique ...) : les fichiers doivent être en PDF, pas de haute définition et faire moins de 24 mo (quitte à couper l'Etude d'impact en plusieurs fichiers)

Méthodologie pour les études d'impact à adapter au projet:

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/methodologie-et-documents-de-reference-r842.html>

Votre dossier ne sera déclaré **complet** qu'après réception des pièces demandées ci-dessus.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
La secrétaire administrative

R.POZET



Mandat et désignation du bénéficiaire de l'autorisation de défrichement

(lorsque le demandeur n'est pas le propriétaire)

Dossier n° : 20267/13

Je (nous), soussigné(e)(s), M., Mme, MM, COMMUNE, SOCIETE (3) :

né le à.....

ou siret :

demeurant à (adresse) :

propriétaire(s) de la(des) parcelle(s) cadastrée(s) section :

n° :

sise(s) sur la commune de :

représentant une surface de :

ha

a

ca

AUTORISE(1)(3) : M.

né le : à

demeurant à (adresse) :

- à déposer en mes (nos) lieu et place, et à son nom et qualité, une demande d'autorisation de défrichement telle que prévue par l'article R 341-1 du code forestier
- à me (nous) représenter pour la visite de mon (notre) ou mes (nos) terrains désignés ci-dessus,

AUTORISE(1)(3) : M., Mme, COMMUNE ,SOCIETE

Représenté par (pour commune ou société):

né le : à

ou siret :

demeurant à (adresse) :

- à être le bénéficiaire désigné de l'arrêté préfectoral d'autorisation de défrichement. Ce bénéficiaire s'engage et est responsable de la mise en application de l'ensemble des conditions listées dans cet arrêté (notamment la mise en oeuvre des compensations en travaux ou le versement de l'indemnité équivalente)

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à , le

Le mandataire (2)(4)
et/ou futur bénéficiaire

NOM Prénom et signature

Le(s) propriétaire(s)(4)

NOM Prénom et signature

(1) Cocher la ou les cases utiles

(2) Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

(3) Joindre les pièces d'identités des personnes concernées

(4) Cachet de la société si une société est concernée

